

Educateur Technique Spécialisé

MAJ : 18/11/2025

Diplôme d'Etat

L'éducateur technique spécialisé exerce des fonctions éducatives auprès de publics diversifiés.

Il élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encaissement technique d'activités professionnelles. Il exerce au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Objectifs

- ✓ L'éducateur technique spécialisé assure un accompagnement éducatif des personnes par l'encaissement d'activités techniques.
- ✓ S'inscrivant dans une démarche éthique, il accompagne dans le respect de l'altérité et de la singularité des personnes.
- ✓ Il veille à la place de chacun au sein du groupe et assure sa cohésion
- ✓ Il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance.
- ✓ Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles.

Les compétences acquises à l'issue de la formation se répartissent sur **4 Blocs de Compétences** :

BC1 -Concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle

BC2 - Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation

BC3 - S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

BC4 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social.

Les BC2, 3 et 4 comportent des compétences communes aux 5 diplômes d'Etat du travail social gradés licence : ASS, ETS, EJE, ES, CESF.

Poursuite de parcours et débouchés

Employeurs

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, hospitalière, territoriale).

Lieux d'intervention

Entreprises Adaptées (EA), Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), foyers de vie,

centres de rééducation professionnelle ou fonctionnelle, Instituts Médico-Educatifs (IME), Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP), chantiers éducatifs, entreprises, chantiers et ateliers d'insertion, établissements d'accueil pour personnes âgées...

Formation continue

Certificat [Référent de parcours santé-social](#)

Programme

Formation professionnelle, en alternance, dont la durée est de 3 ans sur 6 semestres.

Cette formation articule :

✓ 55 semaines de période de formation pratique (1925 h) réparties sur les 3 années de formation (les stages sont effectués dans des sites qualifiants situés dans les quatre départements suivants : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Nièvre ainsi que dans les départements limitrophes).

✓ 1517 h de formation théorique à l'IRTESS, comprenant 1505 h réparties en 4 blocs de formation + 12 h d'accompagnement individuel. La répartition par bloc est la suivante :

BC1 - 504 h

BC2 - 504 h

BC3 - 252 h

BC4 - 245 h

Formation

La filière sociale de l'IRTESS est habilitée pour recevoir 10 étudiants par année de formation (formation subventionnée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté), 10 apprentis et 30 personnes en situation d'emploi.

Diplôme accessible via la validation des acquis de l'expérience (VAE). La validation par bloc de compétences accessible à partir de septembre 2026.

Méthodes mobilisées

Cours, travaux dirigés, séminaires, conférences, journées d'études, ateliers de recherche, mise en situation de travail, analyse de la pratique professionnelle, accompagnement individualisé et collectif,

Gradé Licence

Educateur technique spécialisé

MAJ : 18/11/2025

Diplôme

Le diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités définies à l'annexe I « Référentiel professionnel » de l'arrêté du 6 octobre 2025. Il est classé au niveau 6 de la nomenclature des niveaux de formation.

Le dispositif d'évaluation formative

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation au cours du semestre. Le type d'évaluation est diversifié et adapté à la nature et à la montée en charge progressive des compétences à acquérir.

Le référentiel d'évaluation est disponible à l'annexe V du décret du diplôme d'Etat et décrit les modalités d'évaluation.

Admission

Modalités d'admission

- Inscription sur [Parcoursup](#) : lycéens, étudiants, personnes en poursuite d'étude
- Inscription sur le [site web IRTESS](#) : personnes en situation d'emploi, en reconversion professionnelle, en contrat de professionnalisation, demandeurs d'emploi.
- **Apprentissage** : prendre contact avec le CFA sanitaire et social - contact@cfasanitaireetsocial.fr

Tel. 03 80 69 24 07

Processus d'admission

Débute en janvier de l'année N pour une rentrée en septembre de l'année N

Modalités de dispenses et /ou d'allègement, d'équivalence

Voir l'annexe III de l'arrêté du 6 octobre 2025.

Prérequis

Arrêté du 10 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (DEETS) :

- ✓ Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- ✓ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi
- ✓ Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde
- ✓ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation



- ✓ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs
- ✓ Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe
- ✓ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Public

- 1° Etre titulaire du baccalauréat ;
- 2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- 3° Remplir les conditions fixées par l'article L.613-40 du Code de l'éducation.

Durée

3 ans en alternance

1517 h (formation théorique)

1925 h (formation pratique)

Tarif

Formation initiale

Coût du processus d'admission : 110 € (*tarif 2025, à titre indicatif*)

Frais pour l'année 2026/2027 :

182 € de frais d'inscription,
375 € de frais de scolarité.

(*Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2026*)

Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : 105 € (*tarif 2025 à titre indicatif*)

Formation professionnelle continue

Frais d'inscription : 182 € + coût horaire

Les frais d'admission et d'inscription restent dus quelle qu'en soit l'issue.

Accessibilité handicap

L'IRTESS assure de répondre aux besoins spécifiques nécessitant des aménagements.

Référent handicap : Anne PONCHON

referent-handicap@irtess.fr - Tél. 03 80 72 64 39

Pour l'évaluation et le recueil des besoins, prendre contact avec la responsable de la formation.

Informations inscriptions

Elisabeth SOARES

esoares@irtess.fr - Tél. 03 80 72 64 70

Informations formation

Corinne GIRARD - Responsable de filière

cgirard@irtess.fr - Tél. 03 56 55 04 14